

Accompagnement académique pour l'enseignement des activités de pleine nature



Inspection pédagogique EPS

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes pour le développement de la vie personnelle et la formation d'un citoyen lucide, autonome et responsable.

Ces pratiques se développent dans le cadre de l'EPS obligatoire mais également des enseignements facultatifs, des sections sportives scolaires, des sorties scolaires et de l'association sportive.

Dans le champ d'apprentissage « adapter des déplacements à des environnements variés », la pratique des activités de pleine nature (APPN) permet de confronter les élèves à des incertitudes et à des risques objectifs qu'il est nécessaire de parer par anticipation pour leur permettre d'agir, d'apprendre et de progresser en toute sécurité.

La circulaire ministérielle n° 2017-075 du 19-4-2017 parue au BOEN n° 16 du 20 avril 2017 précise et encadre les « exigences de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature ».

Ce livret académique la complète et l'illustre pour les APPN les plus pratiquées dans notre académie. Conçu comme un guide pratique, il est le fruit de la collaboration de professeurs d'EPS et de spécialistes des activités de pleine nature. Ces professeurs exercent en établissements scolaires et sont missionnés par l'inspection pédagogique régionale d'éducation physique et sportive.

Il s'adresse aux enseignants d'EPS et aux chefs d'établissements.

L'organisation du contexte, du déroulement, la description des éléments qui fondent la sécurité, le choix et l'aménagement du site, la préparation et la gestion de la leçon, le rôle et les interventions du professeur sont décrits avec précision.

L'éducation à la gestion des contraintes risque/sécurité et au « savoir renoncer » est essentielle. Elle participe des apprentissages indispensables proposés par l'EPS dans le cadre de ses programmes. Elle doit pouvoir se poursuivre et se développer dans toutes les pratiques de l'EPS, dans le respect des conditions présentées.

L'inspection pédagogique EPS